

Ce module est destiné à être utilisé avec les participants qui sont en train d'adopter les IPSAS fondées sur la méthode de la comptabilité d'exercice ou qui ont l'intention d'adopter les IPSAS fondées sur la méthode de la comptabilité d'exercice. Elle ne sera pas pertinente pour les participants qui ont déjà achevé le processus d'adoption des normes IPSAS fondées sur la méthode de la comptabilité d'exercice, et pourrait l'être moins pour les participants qui envisagent uniquement d'adopter les normes IPSAS fondées sur la méthode de la comptabilité d'exercice.

Ce module se compose de deux parties.

La partie 1 traite de la norme IPSAS 33, Première adoption des normes IPSAS fondées sur la comptabilité d'exercice, et des dérogations que cette norme offre aux entités qui adoptent les normes IPSAS fondées sur la comptabilité d'exercice pour la première fois. IPSAS 33 prévoit une période de transition de trois ans au cours de laquelle des dérogations à toutes les exigences des normes IPSAS peuvent être appliquées. Il convient de noter que la norme IPSAS 33 n'est pas fondée sur IFRS 1, car IFRS 1 suppose que les entités ont déjà appliqué des normes comptables nationales fondées sur la comptabilité d'exercice. La norme IPSAS 33 est destinée à être appliquée par les entités qui pourraient avoir déjà appliqué la comptabilité de

caisse, ou la comptabilité de caisse modifiée ou la comptabilité d'exercice modifiée, ainsi que celles qui ont précédemment appliqué les normes comptables nationales fondées sur la comptabilité d'exercice.

La partie 2 est destinée à être utilisée pour examiner les questions pratiques que les participants peuvent rencontrer en adoptant les normes IPSAS sur la base des droits constatés pour la première fois. Étant donné que ces questions varient d'une administration à l'autre, en fonction de l'information disponible, de la base comptable antérieure et de la mesure dans laquelle les transactions se produisent, ce matériel de formation met en évidence les problèmes qui pourraient survenir, mais ne propose aucune solution. Il est recommandé que cette partie de la présentation soit adaptée aux besoins des participants et aux facteurs locaux. L'introduction de ce matériel fournit une liste de sources pour des conseils supplémentaires qui peuvent être utiles pour adapter ce matériel.

Le manuel des normes comptables internationales du secteur public est la principale source faisant autorité sur les principes comptables internationaux généralement reconnus pour les entités du secteur public.

Toutes les informations contenues dans cette présentation sont exclusives et protégées par le droit d'auteur.

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Structure du Module

- IPSAS 33 Première adoption des Normes® comptables internationales du secteur public (IPSAS) sur la base de la comptabilité d'exercice
- Questions pratiques

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



IPSAS 33 - Objectif

- Les états financiers comprendront des renseignements :
 - Qui fournissent un reporting transparent concernant un premier adoptant dans la transition vers les normes IPSAS fondées sur la comptabilité d'exercice;
 - Qui constituent un point de départ approprié pour la comptabilisation selon les IPSAS fondées sur la méthode de la comptabilité d'exercice, quelle que soit la méthode comptable utilisée par le premier adoptant avant la date d'adoption; et
 - Où les avantages attendus devraient dépasser les coûts.

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Étant donné que la norme IPSAS 33 prévoit une période de transition de trois ans au cours de laquelle des dérogations peuvent être appliquées pour l'adoption de la totalité des normes, il n'est peut-être pas clair d'identifier quels actifs et passifs sont inclus dans les états financiers. Cela peut les rendre difficiles à utiliser. La norme IPSAS 33 exige qu'un premier adoptant fasse preuve de transparence quant aux éléments qui sont inclus et à ceux qui ne le sont pas dans les états financiers.

La période de transition de trois ans vise à permettre aux entités d'adopter les normes IPSAS fondées sur la comptabilité d'exercice de manière rentable. Il convient de noter que pour de nombreuses entités, des travaux importants seront nécessaires avant la période de transition autorisée par IPSAS 33. L'adoption des normes IPSAS sur la base des droits constatés prendra souvent plus de trois ans, et IPSAS 33 ne devrait pas être utilisée tant que les entités ne seront pas sur le point de finaliser la transition.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser IPSAS 33 – d'autres approches (telles qu'une approche progressive) sont possibles. Toutefois, la conformité aux normes IPSAS ne peut être revendiquée qu'une fois que toutes les normes IPSAS ont été respectées, et les états financiers ne doivent être décrits comme des états financiers IPSAS transitoires que

s'ils sont établis conformément à IPSAS 33.

IPSAS 33 - Objectif

- Traite des différents types de transition vers les IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice
- Le point de départ de la transition peut porter sur:
 - Une comptabilité de caisse
 - Une comptabilité d'exercice en vertu d'un autre référentiel
 - Une version modifiée de la comptabilité de caisse ou de comptabilité d'exercice

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Envisagez d'ajouter des détails sur la situation locale; et si une méthode de comptabilité de caisse ou d'exercice modifiée est actuellement adoptée, déterminer quels éléments sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse et lesquels selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

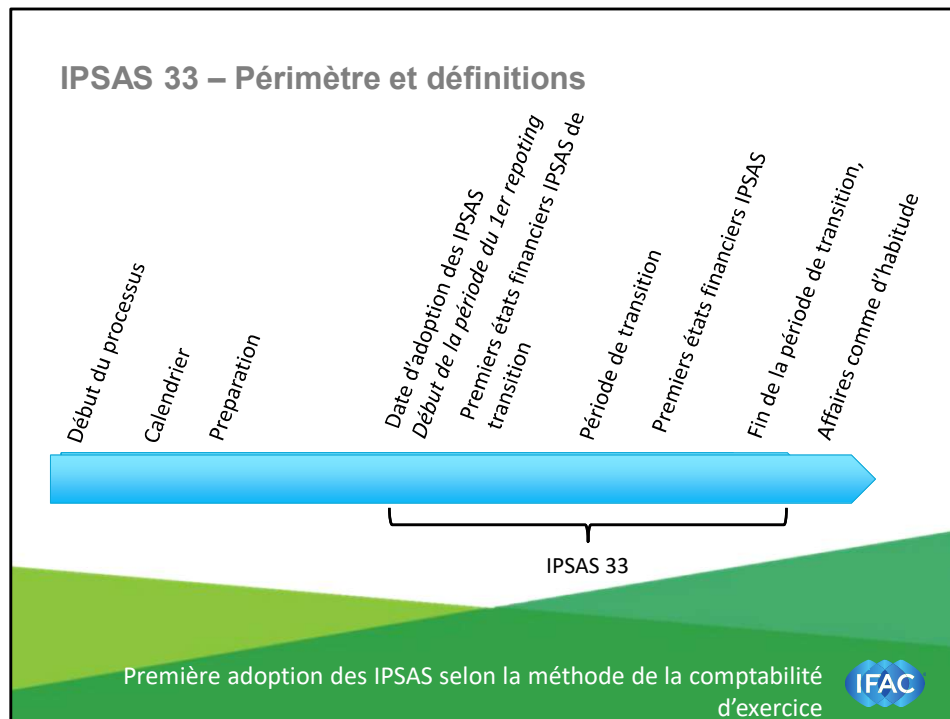
IPSAS 33 - Périmètre

- S'applique à compter de la date à laquelle le premier adoptant adopte les normes IPSAS sur la base des droits constatés et pendant la période de transition
- IPSAS 33 est la dernière étape du processus d'adoption
- Feuille de route / plan nécessaire pour atteindre ce point

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



IPSAS 33 prévoit une période de transition de trois ans – il faut donc être certain qu'elle peut achever la transition vers les normes IPSAS fondées sur la comptabilité d'exercice au cours de ces trois années. Si les participants ont des doutes, il peut être préférable de retarder l'utilisation d'IPSAS 33. Cela n'allonge pas nécessairement le processus. IPSAS 33 prévoit jusqu'à trois ans pour la transition, mais une période plus courte peut être utilisée. La norme IPSAS 33 fixe la période maximale pendant laquelle les états financiers IPSAS transitoires peuvent être produits.



Notez que cette diapositive est animée.

Il est important de noter qu'une planification et une préparation importantes sont nécessaires avant que les entités soient prêtes à commencer à appliquer IPSAS 33. IPSAS 33 est la fin du processus, pas le début.

IPSAS 33 – Comptabilisation et évaluation

- Bilan d'ouverture
 - A la date d'adoption des IPSAS
- Les règles comptables
 - IPSAS appliquée rétrospectivement, sauf lorsque IPSAS 33 exige ou autorise une autre approche
 - IPSAS appliquée uniformément à toutes les périodes, sauf dans les cas spécifiés où IPSAS 33 exige ou permet une approche alternative
 - Sont modifiés pendant la période de transition à mesure que l'entité cesse de s'appuyer sur des dérogations

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Les méthodes comptables seront modifiées au cours de la période de transition à mesure que l'entité cessera de recourir aux exemptions. Par exemple, au cours de la première année, la politique comptable d'une entité peut consister à ne pas comptabiliser les immobilisations corporelles, mais à passer en charges tous les paiements. Cela changera au cours de la période de transition pour mettre en œuvre les méthodes comptables nécessaires pour comptabiliser, évaluer, amortir, etc. Immobilisations corporelles.

IPSAS 33 – Exceptions à l'application rétroactive des IPSAS

- Estimations conformes aux estimations faites conformément à la méthode comptable précédente
- Ajusté pour tenir compte des différences dans les méthodes comptables
- Informations complémentaires après la date d'adoption des normes IPSAS traitées comme un événement ne faisant pas l'objet d'un ajustement
- Estimations requises pour les éléments non comptabilisés selon la méthode comptable précédente
 - Tenir compte des conditions à la date d'adoption des normes IPSAS ou à la date de la période de transition si elles sont comptabilisées ultérieurement

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Pour plus de détails, voir le module relatif à la première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice (page 7).

IPSAS 33 – Image fidèle et conformité aux IPSAS

- Les premiers états financiers IPSAS d'une entité qui adopte les IPSAS pour la première fois doivent présenter fidèlement: la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité
- Certaines dérogations ont une incidence sur l'image fidèle et la conformité avec les IPSAS
 - Si vous utilisez ces dérogations, préparer des états financiers IPSAS transitoires
- Tenir compte de l'importance relative dans l'évaluation de la présentation fidèle et de la conformité

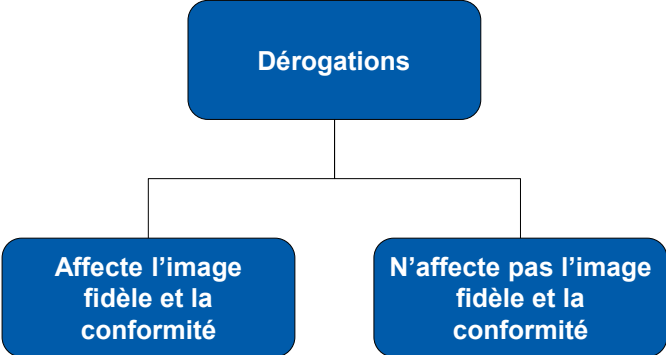
Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Mettre en évidence les différences entre les premiers états financiers IPSAS d'une entité et ses états financiers transitoires.

Pour plus de détails, voir le module relatif à la première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice (pages 7 et 8).

IPSAS 33 – Dérogations facultatives



Période de transition de trois années

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



IPSAS 33 – Dérogations affectant l'image fidèle et la conformité

- Dérogation de trois ans pour la comptabilisation et/ou l'évaluation des actifs et des passifs
 - Stocks:
 - Immeuble de placement
 - Immobilisations corporelles
 - Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages du personnel à long terme
 - Actifs biologiques et autres produits de l'agriculture
 - Immobilisations incorporelles
 - Actifs des concessions de services et passifs connexes
 - Instruments financiers
 - Avantages sociaux

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Pour plus de détails, voir le module relatif à la première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice (Page 9).

IPSAS 33 – Dérogations affectant l’image fidèle et la conformité

- Dérogation de trois ans pour la comptabilisation et l’évaluation des produits des opérations sans contrepartie directe
- Dérogations lorsque les actifs/passifs connexes ne sont pas comptabilisés ou évalués
 - Coûts d’emprunt
 - Contrats de location
 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels
 - Combinaisons dans le secteur public
- Informations sur les parties liées
- Participations dans d’autres entités

Première adoption des normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d’exercice



Exemptions lorsque les actifs/passifs connexes ne sont pas comptabilisés ou évalués : par exemple, si une entité ne comptabilise pas les immobilisations corporelles, elle ne peut pas capitaliser les coûts d’emprunt selon IPSAS 5. De même, tant qu’une entité ne comptabilise pas tous les actifs et passifs, elle ne peut pas comptabiliser le goodwill provenant d’une acquisition (combinaison dans le secteur public) selon IPSAS 40. Celles-ci sont expliquées dans le module (à partir de la page 9).

IPSAS 33 – Dérogations n’affectant pas l’image fidèle et la conformité

- Utiliser le coût présumé pour évaluer les actifs et/ou les passifs
 - Stock
 - Immeuble de placement
 - Immobilisations corporelles
 - Immobilisations incorporelles (sous conditions)
 - Instruments financiers
 - Actifs de concession de services
- Uniquement lorsque le coût d’acquisition n’est pas disponible
- Le coût présumé est la juste valeur ou le montant de l’évaluation précédente

Première adoption des normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d’exercice



Pour plus de détails, voir le module relatif à la première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d’exercice (Page 1).

IPSAS 33 – Dérogations n’affectant pas l’image fidèle et la conformité

- Informations comparatives et et résumées historiques (états financiers)
- Effets des variations des cours des monnaies étrangères
- Coûts d’emprunt
- Contrats de location
- Rapports sectoriels
- Dépréciation
- Avantages du personnel
- Instruments financiers
- Immobilisations incorporelles
- Accords de concession de service
- Participation dans d’autres entités
- Avantages sociaux

Première adoption des normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d’exercice



Pour plus de détails, voir le module relatif à la première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d’exercice (Page 11).

Some of the exemptions require a detailed knowledge of the IPSAS – consider what is relevant to the participants.

IPSAS 33 – Informations à fournir

- Informations à l'intention des utilisateurs des états financiers transitoires
- Divulgations Durant la période de transition:
 - Explication de la transition vers les IPSAS
 - Rapprochements
 - Informations lorsque le coût estimé est utilisé
 - Dérogations de l'obligation d'information sur les IPSAS

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Pour plus de détails, voir le module relatif à la première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice (Page 16).

IPSAS 33 – Couverture complète

- IPSAS 33 énumère toutes les dérogations applicables
- Couverture complète des questions liées à la transition
- IPSAS 33 est un “guichet unique”
- Utile parce que tout est réuni en un seul endroit



Première adoption des normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Informations utiles pour la première adoption

- Étude 14, Transition vers la comptabilité d'exercice
 - Lignes directrices à l'intention des gouvernements et des entités gouvernementales
 - Orienté vers la pratique (« Comment le faire »)
 - Comprend des suggestions sur la gestion de projet
 - Ne faisant pas autorité (pas une IPSAS)
- Études de cas sur le site Web de l'IPSASB
 - Costa Rica
 - Guatemala
 - Malte
 - Malaisie
 - Panama
 - Suisse

Première adoption des normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Le reste de ce module est destiné à être utilisé pour examiner les questions pratiques que les participants peuvent rencontrer en adoptant pour la première fois les normes IPSAS sur la base des droits constatés. Étant donné que ces questions varient d'une juridiction à l'autre, en fonction de l'information disponible, de la base comptable précédente et de la mesure dans laquelle les transactions se produisent, ce matériel de formation met en évidence les problèmes qui pourraient survenir, mais ne propose aucune solution. Il est recommandé que cette partie de la présentation soit adaptée aux besoins des participants et aux facteurs locaux. L'introduction de ce matériel fournit une liste de sources pour des conseils supplémentaires qui peuvent être utiles pour adapter ce matériel.

Déterminez quels sujets seront les plus pertinents pour les participants. Par exemple, si une entité travaille à l'identification des actifs, la formation pourrait mettre l'accent sur cette question.

Défis

- Nécessité d'apporter des changements culturels et mentaux – de l'utilisation de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice
- Surmonter la résistance au changement
- Intégration des systèmes d'information
- Intégration des enregistrements départementaux et comptables
- Élaboration de registres d'actifs – immobilisations corporelles, y compris les actifs d'infrastructure
- Consolidations

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Facteurs clés de succès

- Un fort soutien politique au plus haut niveau des élus
- Engagement de la part des hauts fonctionnaires nommés pour l'implémentation
- Budget initial, planification du projet et analyse des écarts
- Identifier les besoins – systèmes d'information, formation, législation, soutien externe, budget du projet
- Personnel ouvert à la formation et acceptera une perspective de comptabilité d'exercice
- Reconnaissance du fait que la réforme vise à améliorer la gestion financière et non pas simplement à tenir des livres comptable

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Leçons

- L'adoption des normes IPSAS devrait être traitée comme un tout intégré et comme une priorité du pays
- Soutien actif au sommet (politique et gestionnaire) de l'ensemble du gouvernement, y compris le « champion IPSAS »
- Besoin d'un plan de mise en œuvre complet avec des délais réalistes, de la flexibilité et la permission de modifier
- Chef de projet et équipe de projet efficaces
- Utilisation efficace de ressources limitées
- Théorie et pratique efficaces de l'apprentissage et de la pratique

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Leçons

- Stratégie de communication efficace
- La réforme des systèmes informatiques fait partie intégrante dès le départ
- Formation efficace sur la signification et l'utilisation de l'information selon la comptabilité d'exercice
- Besoin de s'éloigner des activités quotidiennes – retraite et ateliers
- Abordez l'inventaire des actifs tôt – ne le laissez pas à la fin
- Il n'est pas nécessaire de passer d'abord aux IPSAS basées sur la caisse (certains gouvernements ont trouvé cela bénéfique)

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Approche axée sur les risques

- Analyse des risques – Impact et probabilité
- Concentrez-vous sur un impact élevé et une probabilité élevée
- Faible impact – Significatif ?
- Faible probabilité - Examen limité ?

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Personnes

- Projet de gestion du changement
- Groupe de projet
- Communications
 - Vendre les avantages
- Equipes finance
- Autres membres du personnel
 - Gestionnaires / Détenteurs du budget
 - Fournisseurs d'information
- Formation

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Soutien politique

- Projet
 - Leadership
 - Legislation
- Ressources
- Exemple Issues
 - Actifs identifiés
 - Créances douteuses anciennes
 - Agences de notation de crédit

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Questions pratiques: Actifs Courants

Eléments	Comptabilité de caisse	Source d'information
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Confirmer la prise en compte des équivalents de trésorerie	Méthode pour les équivalents de trésorerie Dossiers des investissements
Créances (opérations avec ou sans contrepartie directe)	Non inclus	Registre des débiteurs Evaluation ? Séparation Courant/ Long Terme ?
Part courante des créances à long terme	Non inclus	Régistres des débiteurs Evaluation ? Séparation Courant/ Long Terme ?
Stock	Non inclus	Régistres des stocks ? Evaluation ?

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Questions pratiques: Actifs non courants

Rubrique	Comptabilité de caisse	Source od(information
Immobilisations corporelles	Non inclus	Régestre des actifs ? Factures Dossiers d'impôts fonciers
Immobilisations incorporelles	Non inclus	Régestre d'inventaire <i>Il est peu probable qu'on dispose d'informations sur les actifs incorporels générés à l'interne</i>
Créances à long terme	Non inclus	Dossiers des débiteurs Evaluation ? Séparation Courant Long terme ?
Investissements	Non inclus	Dossiers d'investissment ? Evaluation ? Séparation Actuel/ Long terme?

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Questions pratiques: Passifs courants

Rubrique	Comptabilité de caisse	Source d'information
Créditeurs et autres dettes	Non inclus	Dossiers des créanciers ? Evaluation ? Séparation Courant / Long terme ?
Provisions	Non inclus	Processus d'identification? Equipes juridiques Gestionnaires
Emprunt	Non inclus	Régistres d'emprunt Evaluation ? Séparation Courant/ Long terme?
Avantages du personnel (Courant)	Non inclus	Systèmes RH Actuaires ? Echantillonnage (P; ex congés accumulés)

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Question pratiques: Passifs non courants

Rubrique	Comptabilité caisse	de	Source d'information
Avantages du personnel (non courant)	Non inclus		Systèmes RH Actuaires (spécialement les régimes de retraite à cotisations définies)
Location-financement	Non inclus		Processus pour l'identification? Régistres légaux? Régistres de propriété? Classification et Evaluation
Emprunts à long terme	Non inclus		Régistres d'emprunts Evaluation? Séparation Courant/ Long terme?
Accords de concession de service	Non inclus		Contrats Classification et Evaluation

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice



Questions pratiques : Actifs nets / Capitaux propres

Rubrique	Comptabilité de caisse	Source d'information
Reserves	Non inclus	Comptes rendus de décisions •Ministérielles •Administratives
Excédent ou Deficit accumulé	Balance; n'inclura pas tous les ajustements pour les postes de comptabilité d'exercice	Ajustements par excédent ou deficit accumulé Peut être calculé par différence

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Ajustements par le biais d'excédent ou de déficit cumulé

Immobilisations corporelles	105,250
Disponibilités à la banque	10,350
Total Actif	115,600
Prêts	(104,500)
Total passif	(104,500)
Surplus accumulé/ Déficit	11,100

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice



Questions et Discussions



- Visit the IPSASB web site
<http://www.ipsasb.org>

Première adoption des IPSAS selon la méthode de la comptabilité
d'exercice

